



**Aimer Vivre à Toulouse**

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

**DOSSIER DE PRESSE**

Vendredi 1er avril 2022

## **Solidarité avec l'Ukraine : 110 000€ d'aides en soutien aux victimes de la guerre**

**Conseil municipal du vendredi 1er avril 2022**

Après l'agression de l'Ukraine par la Russie, à l'occasion de laquelle Jean-Luc Moudenc a affirmé dès les premières heures son soutien à Vitali Klitschko, maire de Kyiv, ville jumelle de Toulouse, la Collectivité s'est engagée pour apporter une aide concrète aux Ukrainiens restés sur place ou déplacés.

Diverses actions ont été mises en place à l'initiative de la Collectivité ou en soutien aux propositions locales de structures et d'associations : orientation des dons financiers, recensement des propositions d'hébergement pour les ressortissants ukrainiens arrivés à Toulouse, participation à l'accueil d'urgence, ouverture d'un centre de dons et vote jeudi dernier en Conseil de la Métropole de 190 000€ de subventions au titre de l'urgence humanitaire.

Cette guerre, outre la destruction des infrastructures et des services publics, les bombardements sur des zones d'habitation, des hôpitaux, des orphelinats, des maternités... menace particulièrement la vie de millions d'enfants qui vivent en Ukraine ou qui ont quitté le pays, les exposant aux violences et à l'exil forcé.

L'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance, agit à la fois en Ukraine, où leurs équipes continuent d'assurer la livraison de fournitures essentielles et un accès à l'eau potable et du matériel pour des soins d'urgence, et dans les régions frontalières, où l'organisation participe activement à la protection et à l'accueil des enfants déplacés.

Pour soutenir son action et répondre à son besoin urgent de financement, l'UNICEF a lancé un appel aux dons auquel la Mairie de Toulouse propose de participer à hauteur de 110 000 €.

Cette délibération a été adoptée au Conseil municipal de ce jour.

---

**Service de presse**  
Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)  
[espacepresse.toulouse.fr](http://espacepresse.toulouse.fr)

Suivez toutes les informations  
du service de presse sur le fil  
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire **cliquez ici**.*